

ETUDE SUR LE DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS EN THOUARSAIS

CONNAISSANCE DE L'OFFRE ET LA DEMANDE

2019

En 2019, la Communauté de Communes du Thouarsais a confié à l'AFIPAR le soin de réaliser un diagnostic sur l'offre et la demande en circuits courts.

Qui est l'AFIPAR ?

L'AFIPAR (Association de Formation et d'Information des Paysans et Ruraux) est une association basée à Melle (79). Elle est spécialisée dans l'accompagnement de projets en circuits courts.

L'AFIPAR a répondu à la demande de la Communauté de Communes du Thouarsais en proposant un programme d'étude permettant de mieux connaître l'offre actuelle ainsi que les attentes des consommateurs locaux.

Comment s'est déroulé ce diagnostic ?

Le diagnostic a été réalisé en 2 temps :

- Enquête auprès des producteurs identifiés en circuits courts et auprès de quelques producteurs travaillant en filière longue.
L'objectif de cette première phase était de pouvoir mieux connaître l'offre existante et d'évaluer les manques éventuels (en quantité, en produits).
A noter : tous les producteurs identifiés en circuits courts ont été contactés dans le cadre de cette enquête. Cependant, il est possible que certains producteurs pratiquant la vente directe à petite échelle, sans communication spécifique, n'aient pas été interrogés.
- Enquête auprès des habitants du territoire, qu'ils soient consommateurs de produits en circuits courts ou pas.
L'objectif de cette seconde phase était de connaître le ou les modes d'achats des consommateurs (pour les produits alimentaires) et d'identifier leurs attentes concernant le développement des circuits courts.

Les enseignements de l'enquête réalisée auprès des producteurs

Quelles productions en circuits courts sur le Thouarsais ?

Toutes les gammes de produits sont représentées à l'exception de la viande de porc, l'agneau et la volaille. Cette offre manquante est cependant proposée sur le territoire par des producteurs venant de territoires voisins et proposant leurs produits à la vente sur le thouarsais (marché, AMAP ou magasin POT E BIO).

Quels modes de ventes utilisés par les producteurs thouarsais ?

Pour rappel, la vente en circuits courts est un mode de commercialisation de produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Concernant la vente directe au consommateur, les producteurs utilisent principalement les lieux de ventes suivants :

- Marchés de plein vent
- Ventes à la ferme
- Foires (notamment pour les viticulteurs)
- Marchés de producteurs de pays (en saison estivale)

Concernant la vente indirecte, les producteurs travaillent majoritairement avec les intermédiaires suivants :

- Commerces de proximité
- Restaurants collectifs (notamment cantines scolaires)
- Restaurants traditionnels

L'analyse de la demande des consommateurs

Cette analyse a été réalisée par l'AFIPAR en se basant sur des études INSEE.

L'estimation de la demande en valeur monétaire

En croisant et analysant des données INSEE, l'AFIPAR a pu démontrer la valeur monétaire que pourrait représenter 10% d'achats alimentaires en circuits courts par les ménages thouarsais.

Ainsi, en croisant les résultats des enquêtes « Budget familles » de l'INSEE, les données INSEE concernant les ménages thouarsais et en utilisant l'IDC (indice de disparité de la consommation) pour adapter ces résultats au Thouarsais, il ressort que le montant annuel des achats alimentaires des ménages thouarsais (hors produits surgelés et produits alimentaires ne pouvant pas être achetés en circuits courts) est estimé à près de 6 000 000 €. Donc, si les ménages thouarsais consacrent 10% de leurs dépenses alimentaires aux achats en circuits courts, cela pourrait représenter près de 6 000 000 € dépensés auprès des producteurs locaux.

Les circuits courts peuvent donc être un réel marché pour les producteurs.

L'estimation de la demande en volume

En se basant sur une consommation globale par les ménages thouarsais de 10% de produits achetés en circuits courts, l'AFIPAR a pu déterminer, à partir des réponses des producteurs sur les quantités produites pour les circuits courts, que l'offre actuelle ne couvrirait que 3% de cette demande. Cela indique donc que pour répondre à cette demande, il faudrait augmenter les productions vendues en circuits courts.

Les enseignements de l'enquête réalisée auprès des consommateurs thouarsais

329 personnes résidant sur le Thouarsais ont répondu à cette enquête.

Quelles sont les habitudes de consommation des personnes enquêtées ?

- Majoritairement, les personnes enquêtées font leurs achats alimentaires en grandes surfaces de façon régulière (plusieurs fois par mois).
- Occasionnellement, ces personnes font leurs achats alimentaires sur un marché ou dans un commerce de proximité (moins d'une fois par mois).
- Les achats alimentaires sont principalement réalisés sur le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais (97,6% des personnes enquêtées).

Quel(s) intérêt(s) pour les produits locaux et les produits issus de l'agriculture biologique ?

- Les principaux motifs d'achats en circuits courts sont :
 - o Produits frais ayant du goût
 - o Achats qui profitent à l'économie locale
 - o Connaissance de l'origine du produit
- 55% des acheteurs réguliers en circuits courts font leurs achats dans plusieurs lieux alors que moins de 10% des non-consommateurs ont cette pratique.
- Les personnes qui déclarent acheter régulièrement en circuits courts ont une préférence pour les produits bio, et plus particulièrement les fruits / légumes et produits laitiers.

Quels sont les nouveaux modes de ventes plébiscités par les consommateurs ?

Dans le cadre de l'enquête, 7 modes de ventes (existants ou à créer) ont été proposés aux consommateurs. Il était demandé aux consommateurs de les classer par ordre de préférence. Il s'agit des modes de ventes suivants :

- Magasin de producteurs
- Commerces de proximité
- Casiers réfrigérés
- Marché de producteurs en semaine et en fin de journée (marché accessible aux actifs)
- Retrouver des produits locaux dans les grandes surfaces
- Site internet de commande en ligne
- Se déplacer dans chaque ferme

Prioritairement, les consommateurs ont plébiscité le magasin de producteurs, les commerces de proximité et le marché de producteurs en semaine et fin de journée. Ces trois choix ont reçu chacun plus de 200 votes (alors que les autres propositions atteignent seulement une centaine de vote chacune).

L'après diagnostic ...

Le diagnostic a permis de prendre conscience du potentiel de développement des circuits courts pour les producteurs mais aussi de mieux connaître les attentes des consommateurs.

Pour développer les circuits courts, il est donc nécessaire de travailler sur de nouveaux modes de ventes répondant aux attentes des consommateurs mais aussi, d'accompagner les producteurs à développer leur offre.

Le programme d'actions proposé par l'AFIPAR prévoit donc des actions favorisant le développement et la transformation de l'offre ainsi que des actions favorisant la vente en circuits courts.